

carnets de PROXIMITÉ

édités par des hommes et des femmes à l'écoute et proches des Rixensartois, Genvalois et Rosiérois
n° spécial élections (les objectifs du 14 octobre 2012)

Les 12 objectifs de PROXIMITÉ

FORUM²⁰¹²

UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

Rixensart où il fait bon vivre



- 1 **Urbanisme et architecture** ■ préserver le caractère villageois et résidentiel de Rixensart



- 2 **Logement et densité** ■ diminuer les densités qui ont été augmentées dans les zones de gare et une partie de leurs zones contiguës, lors de la dernière révision du Schéma de structure



- 3 **Mobilité et usagers faibles** ■ revoir les flux de trafic, adapter et sécuriser les itinéraires, faire participer et informer les habitants



- 4 **Paysages et patrimoine** ■ rechercher tous les moyens, publics ou privés, pour mettre en valeur le patrimoine rixensartois avec la collaboration des associations de défense du patrimoine

LE CITOYEN DANS SA COMMUNE

Des services de qualité rendus aux habitants



- 5 **Sécurité** ■ soutenir toute mesure de prévention visant à accroître la sécurité en général, celle des usagers faibles et des personnes à mobilité réduite en particulier



- 6 **Social** ■ remettre en place une gestion de l'administration, afin de garantir la continuité de l'aide sociale, dans l'intérêt des ayants droits, des jeunes, des personnes âgées, et du personnel qui s'en occupe



- 7 **Communication** ■ développer une compétence communale en matière de communication et de relations publiques



- 8 **Activité économique et emploi** ■ soutenir le commerce local par la création d'une Agence de Développement Local chargée de dynamiser le commerce local, dans toute entité qui en exprimera le besoin



- 9 **Bénévolat et monde associatif** ■ promouvoir le bénévolat et les initiatives citoyennes et valoriser les actions du monde associatif rixensartois



- 10 **Seniors** ■ développer, aux côtés des différentes associations et mouvements de jeunesse, une véritable politique sociale et intergénérationnelle au profit de nos seniors

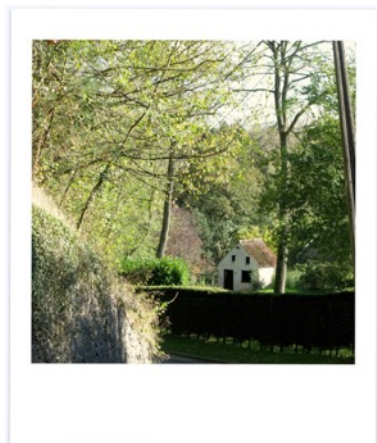


- 11 **Enseignement et jeunesse** ■ défendre l'enseignement de qualité à Rixensart et soutenir le développement des activités des mouvements de jeunesse sur le territoire communal



- 12 **Service public et esprit communal** ■ améliorer le fonctionnement des institutions communales, en menant une politique du personnel valorisante axée sur les initiatives, les compétences et la motivation

1 – Urbanisme et architecture, du caractère rixensartois



PROXIMITÉ veut qu'en début de législature, une note de politique générale de l'aménagement du territoire soit définie sur base de deux impératifs :

- Tout acte concernant l'aménagement du territoire sera guidé par la nécessité de redonner à Rixensart son caractère de « village-résidentiel »
- Tout acte concernant l'aménagement du territoire sera guidé par le souci de tenir compte des habitants déjà installés dans la commune

Les grandes lignes en seront :

- Le respect des caractéristiques de chacun des quartiers de la commune, définies par le Schéma de structure
- La définition des implantations générales dans les lotissements non encore mis en œuvre, pour ne pas être acculé par un projet privé
- La mise en valeur des noyaux d'habitat ancien (Bourgeois-Mahiermont-Rosières) ou de quartiers typiques comme celui du Lac de Genval
- L'intégration des volumes et gabarits des nouvelles constructions dans l'habitat existant
- L'accent mis sur le développement d'une architecture contemporaine de qualité, le regroupement de l'habitat et les formes nouvelles d'économie d'énergie
- La création de nouveaux quartiers sera mise en œuvre uniquement dans les lotissements déjà autorisés
- L'encouragement à la création de logements supplémentaires dans les constructions existantes, afin d'offrir de petits logements. A condition de ne pas dépasser 1 logement supplémentaire par bâtiment. Toute demande supérieure devra faire l'objet d'une dérogation et ne pourra en aucun cas dépasser la densité prévue dans sa zone

Rixensart dispose des outils nécessaires à un bon aménagement de son territoire :

- Le Schéma de Structure planifie le développement et l'avenir de l'ensemble des quartiers de Rixensart.
- Le Règlement Communal d'Urbanisme définit les règles de mise en œuvre des constructions
- Le plan intercommunal de mobilité, à défaut de donner une solution pour l'ensemble du problème, propose des améliorations pour les différents types de voiries
- Le Plan Communal de Développement de la Nature
- La CCATM (Commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité)

2 – Logement et densité, du pour et du contre



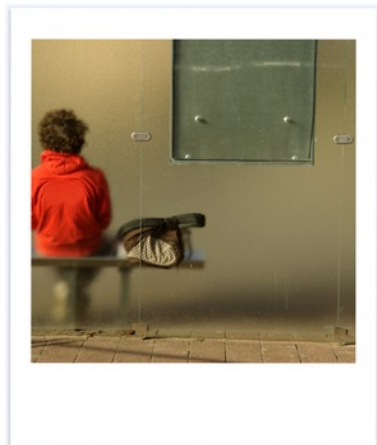
La plupart des communes du Brabant wallon sont confrontées au problème de la pression foncière.

Densifier l'habitat d'un village comme on le pratique pour une ville, croyant ainsi faire baisser le coût des logements et diminuer le trafic, est un leurre. Par contre, la commune se voit ainsi transformée en quartiers citadins et est confrontée à des problèmes de mobilité, de services publics et de coûts inutiles.

La demande de petits logements est une réalité (jeunes ménages, familles éclatées, personnes âgées...), mais si leur création est nécessaire, elle ne doit pas se faire au détriment des habitants installés dans une commune qu'ils ont choisie pour ses caractéristiques.

PROXIMITÉ ne désire pas augmenter la population de Rixensart. Il ne veut pas confondre Densité et Densification. La première donne le chiffre de logements à l'hectare autorisés dans chaque quartier (ou zone). La seconde consiste à augmenter les logements dans certaines zones (gare, centre de communication, centre urbain) en croyant que cela diminuera la pression du trafic automobile. Nous restons favorables à une densification relative dans ces zones pour autant qu'elle se fasse avec discernement et dans le tissu des voiries existantes et non en créant de nouveaux quartiers au détriment des citoyens de Rixensart.

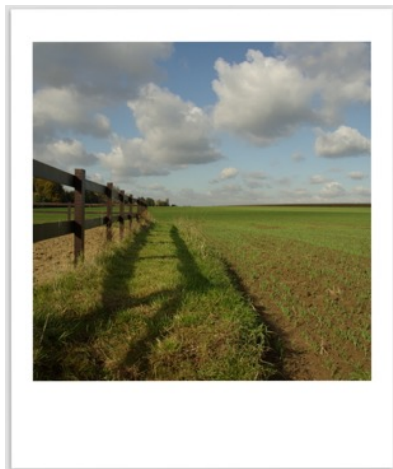
3 – Mobilité et usagers faibles, espaces partagés



Un des défis de la prochaine législature sera une fois encore la mobilité. La Commune seule, ne peut résoudre ce problème, mais elle peut contribuer à le diminuer par les mesures suivantes :

- Planifier la remise en état des voiries de façon durable
 - Sécuriser les voiries dangereuses par des mesures appropriées
 - Planifier la remise en état et/ou le développement des pistes cyclables en site propre
-
- Planifier la remise en état des sentiers selon leur utilité
 - Définir les axes importants de trafic des usagers faibles et les adapter
 - Eliminer les trafics de transit de plus en plus nombreux en les décourageant par des aménagements appropriés : sens de circulation, rétrécissements, sinuosités...
 - Revoir les modes de stationnement
 - Etudier un développement de transport public
 - Suivre attentivement la poursuite des travaux du RER avec la SNCB
 - Suivre l'évolution du projet de la N257 avec la commune de Wavre
 - Se soucier des déplacements des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite

4 – Paysages et patrimoine à préserver



Les paysages sont essentiellement concentrés autour de la vallée de la Lasne. Leur préservation est un impératif absolu. A chaque fois que cela est possible, la Commune rachètera les terrains dans cette vallée.

Les paysages urbanisés des noyaux d'habitat ancien (Bourgeois-Mahiermont-Rosières) seront préservés. Toute restauration (immeubles et voiries) devra renforcer ce caractère. Le lac de Genval, autre grand paysage et son quartier devront faire l'objet du suivi rigoureux de son nouveau statut défini dans le Schéma de structure.

PROXIMITÉ est convaincu que, plus une commune est attractive par son patrimoine et ses manifestations culturelles, plus elle développera des retombées financières, tout en offrant à ses habitants un cadre de vie de qualité :

- Le château de Rixensart fera l'objet d'une attention toute particulière, et sur le plan de sa conservation architecturale et sur son statut dans l'avenir. Un 'comité de concertation' où siègeraient les représentants des propriétaires, de la Commune, de l'Institut du Patrimoine wallon et des associations concernées, pourrait s'avérer utile
- Le pourtour du Lac de Genval
- La villa 'Beau-Site' de Paul Hamesse à Genval
- La place Cardinal Mercier à Bourgeois dite Grand-place de Bourgeois
- La place communale de Genval
- La cure de l'église Sainte-Croix
- Le site de Froidmont
- Le nouveau bâtiment de l'ancienne école des garçons de Genval
- Le futur quartier des Papeteries
- Le site naturel de la Grande Bruyère

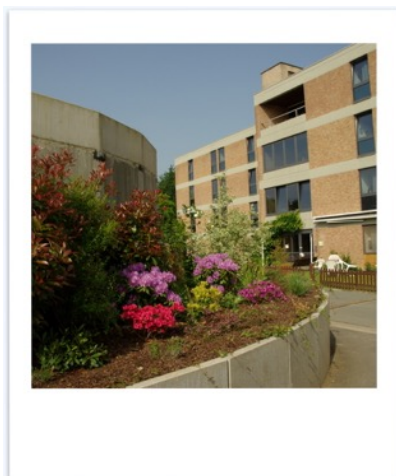
5 – Le droit à la sécurité



Il appartient aux autorités communales de mettre en œuvre le droit à la sécurité. Mieux vaut prévenir que guérir ... Outre les aspects de police et de sécurité routière, **PROXIMITÉ** met l'accent sur la prévention, la sécurité des aînés, celle des usagers faibles et personnes à mobilité réduite.

- en augmentant la surveillance policière de jour comme de nuit de certains points sensibles, tels que les écoles et rues commerçantes (zones 30 avec contrôles de vitesse), des gares et des grandes artères de transit (avec contrôles de vitesse).
- en renforçant la présence des agents de police de leur quartier en subsidiant les systèmes d'appels de détresse pour les aînés et en encourageant le placement d'installations de sécurité agréées dans les habitations.
- en révisant la réglementation communale pour les magasins de nuit en luttant contre les incivilités qui sont perçues comme une provocation à l'ordre public.
- en diffusant les principaux articles du Règlement de police voté en mai 2008, espérant clarifier ainsi les règles élémentaires de la vie sociale.
- en soutenant les accords de collaboration entre les citoyens et la police locale dans le cadre du Partenariat Local de Prévention en limitant le trafic de transit des poids lourds.
- en améliorant les infrastructures routières et plus particulièrement celles destinées aux usagers les plus faibles (trottoirs, pistes cyclables).
- en veillant à la remise en état, l'entretien et l'éclairage des chemins et sentiers communaux.
- en établissant, en concertation avec les associations représentatives, un cadastre des points difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite et en veillant à y remédier.

6 – La solidarité sociale, un devoir de réussir



La solidarité sociale représente une des plus importantes missions attribuées à la commune.

Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) a un rôle essentiel tant sur le plan de l'aide sociale qu'au niveau du logement. Conscient de l'importance qu'il représente auprès de 20 % de la population rixensartoise, **PROXIMITÉ** insiste depuis plusieurs années qu'il soit bien géré, qui plus est son coût par Rixensartois est nettement plus élevé que la moyenne wallonne. Il faut que ses responsables et les politiques mettent fin à toutes les difficultés du CPAS, qu'elles soient d'ordre financier, structurel ou relationnel.

Quant à la demande de logement à loyers modérés, elle est en très nette augmentation. Les jeunes ne parviennent plus à s'installer chez nous et les personnes plus âgées souhaitent trouver une habitation plus adaptée à leurs besoins et à leurs revenus. Aussi, **PROXIMITÉ** veut-il rendre plus accessible la division des grands logements, permettant ainsi aux personnes plus âgées de continuer à les occuper tout en restant chez elles.

D'autre part, **PROXIMITÉ** estime qu'il faut aussi

- mettre l'accent sur la formation des jeunes et sur l'insertion socio-professionnelle (promotion des stages et jobs étudiants)
- donner une réponse mieux adaptée aux demandes d'aides sociales (aides loyers, énergies, médicales, sportives, culturelles, etc)
- attribuer au mieux les logements du CPAS (Val du Héron, flats de dépannage et logements de transit)

7 - La communication, premier pas vers le dialogue



A l'instar des institutions en contact avec la population, le niveau communal doit, lui aussi, définir une stratégie de communication, établir un plan annuel intégrant les communications interne et externe et les relations publiques.

PROXIMITÉ veut mettre l'accent sur une communication participative et citoyenne en donnant aux habitants l'occasion de s'exprimer, d'être entendus, et d'obtenir une réponse adéquate à leurs interrogations ou problèmes.

Depuis 2006, **PROXIMITÉ** n'a pas ménagé ses efforts de transparence et a mené une communication proche des citoyens. Il a fait ses preuves par le biais de ses lettres

d'information :

- 38 numéros des Carnets de **PROXIMITÉ**,
- plus de 250 articles couvrant l'actualité politique locale,
- plus de 60.000 visites en ligne.

8 – L'activité économique et l'emploi, créativité et dynamisme



Une commune de 21.873 habitants se doit de créer les conditions favorables à l'emploi, en coopération avec les industries et entreprises actives sur le territoire communal.

Les travaux du RER à Genval et à Rixensart, l'implantation de nouveaux commerces aux Papeteries de Genval, les problèmes de mobilité et de parking, sont tant d'éléments qui fragilisent les commerces de détail.

C'est pourquoi, **PROXIMITÉ** veut créer les outils qui faciliteront le développement de l'activité commerciale sur la commune, e.a. par la création d'une plate-forme d'information du commerce de proximité, la lutte contre le

vide locatif et l'organisation d'un groupe de réflexion afin de remédier au manque de commerces de détail à Rosières (cf Carnets de Proximité de 25 février 2012)

9 – Bénévolat et monde associatif, des actifs à valoriser



Une des richesses de la commune est son monde associatif, qui compte plus de 100 asbl actives sur le plan social, humanitaire, sportif, culturel ou environnemental. Celles-ci fonctionnent principalement grâce à un bénévolat qui se dévoue sans compter. Aussi, méritent-elles tout encouragement et soutien communal, sur le plan financier et matériel, pour pouvoir se faire connaître et se développer, en

- créant un espace rencontre,
- organisant des séminaires thématiques,
- améliorant la communication

Si la culture fait la fête à la créativité dans le domaine des arts et des lettres, elle souffre d'un manque de reconnaissance et de soutien. De même, si Rixensart est apprécié pour son patrimoine naturel, architectural et paysager, conservera-t-elle le label 'Perle des Ardennes brabançonnaises' ?

PROXIMITÉ estime qu'en cette matière, l'autorité communale se repose trop sur les acquis et qu'elle doit y prêter plus attention et main forte. Aussi, le groupe **PROXIMITÉ** propose-t-il de donner du tonus à la culture et au tourisme en

- élaborant avec les différentes organisations culturelles un Plan communal de la culture, garantissant une participation ouverte équitablement à toute expression artistique locale et un accès à la culture pour toutes les couches sociales
- définissant une nouvelle stratégie pour le développement des activités touristiques rixensartoises

Et la pratique du sport ? Elle est un facteur primordial de bonne santé. La commune doit y veiller par la mise en place d'une véritable politique sportive pour tous, clubs et particuliers.

PROXIMITÉ estime qu'il faut

- mettre sur pied une Commission des sports chargée d'établir un inventaire des besoins et des moyens et de promouvoir le sport pour tous
- donner aux clubs sportifs plus d'oxygène financier en réévaluant leurs charges imposées par la commune, qui devrait tenir compte du nombre de Rixensartois inscrits
- permettre aux habitants de Rixensart d'accéder à une piscine entretenue et propre à un tarif réellement préférentiel

10 – L'avenir de nos aînés



Rixensart est une des communes du Brabant wallon où résident un nombre important de seniors. L'Amicale des Pensionnés de Genval, Les Joyeux Seniors, La Palette Joyeuse, Sports Seniors, Mouvement social des aînés, Amicale des Pensionnés, les Cœurs Joyeux chantent pour les Aînés, l'Amicale de Rixensart de l'Union Chrétienne des Pensionnés font partie des nombreuses et remarquables initiatives privées qui organisent des activités pour les personnes âgées.

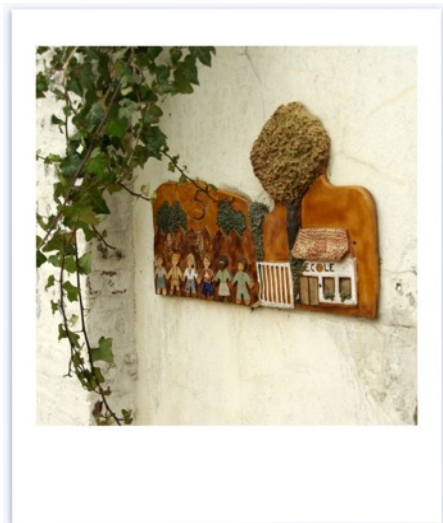
PROXIMITÉ souhaite développer dans notre commune une véritable politique sociale au profit de nos seniors ... une politique de proximité dont le moteur serait l'autorité

communale

- en encourageant, en collaboration avec les différentes associations, les activités valorisantes pour les seniors, leur permettant de créer de nouveaux liens d'amitié : sports, visites culturelles, conférences, jeux de société, cours de langues, ateliers et cercles, formation à l'informatique et aux nouvelles technologies
- en valorisant le rôle de la Commission des Aînés, améliorant la communication au profit des seniors et en diffusant une nomenclature des activités leur étant réservées
- en facilitant la circulation et l'accès aux lieux publics pour nos aînés : meilleur éclairage, installation de mobilier urbain, mise à la disposition d'espaces de rencontre afin de briser l'isolement

11 – Jeunesse et enseignement, un devoir d'avenir

PROXIMITÉ



- poursuivra l'effort entrepris pour l'amélioration des infrastructures scolaires

- facilitera, si nécessaire, le dialogue Parents/Enseignants par des rencontres ou des forums
- sera à l'écoute des écoles en ce qui concerne la pratique du néerlandais et de l'anglais au-delà du niveau de l'enseignement scolaire
- veillera à l'installation adéquate des mouvements de jeunesse dans un environnement propice à leurs activités et compatible avec la quiétude des habitants
- appuiera toutes mesures aidant à l'apprentissage de la vie sociale, de la vie en communauté, de la citoyenneté et du civisme
- augmentera les possibilités d'accueil de la petite enfance (en coopération avec le secteur privé)

12 – Service public et esprit communal



Faciliter la vie des citoyens, rapprocher l'administration des citoyens, améliorer l'accueil du public, développer la valeur d'exemple par l'implication citoyenne du personnel communal, ce sont autant de facteurs que l'administration communale, sous l'impulsion du Secrétaire communal, met en œuvre pour augmenter le degré de satisfaction des habitants.

PROXIMITÉ veillera à la transparence de l'action communale et à l'accueil et à l'intégration des nouveaux Rixensartois.